Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2015)

Heft: 70

Artikel: L'horloger qui a enlevé sa montre

Autor: Vuillème, Jean-Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-831088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'horloger qui a enle

Propriétaire et directeur d'une entreprise horlogère pendant 21 ans, Thomacoordinateur culturel du Café du Soleil à Saignelégier, dans les Franches

omme communicatif au caractère avenant, Thomas Loosli n'a jamais fait les choses à moitié. Lorsqu'il a quitté son entreprise horlogère il y a deux ans pour devenir manager culturel du Café du Soleil, il a coupé définitivement avec son passé. C'est ainsi que l'ancien patron horloger arbore désormais des poignets nus: «Du jour où j'ai quitté l'horlogerie, j'ai décidé de ne plus porter de montre», sourit-il. C'est peut-être aussi une manière de lutter contre ce qu'il considère comme son gros défaut, l'impatience. Les longues balades, de préférence près des plans d'eau, constituent la face cachée de cet homme à tendance hyperactive.

Passer de l'économie à la culture, n'est-ce pas jeter un pont entre des univers souvent décrits comme antinomiques? Son expérience d'entrepreneur a joué un rôle au moment de son engagement à 60 % au Café du Soleil, parmi une cinquantaine de candidats, mais ce n'est pas le genre de considération qui passionne Thomas Loosli. Ce type est trop atypique pour incarner

manufacture horlogère Auguste Reymond SA à Tramelan, dans le Jura bernois. Ce patron de 27 ans n'avait pas précisément la tête de l'emploi. Il ne sortait pas d'une école de gestion, ni d'études en économie, mais de la Faculté des lettres de l'Université de Genève avec une licence en français, anglais et histoire de l'art.

Sa curiosité boulimique, mais aussi ses capacités d'organisateur et la richesse de ses réseaux font aujourd'hui de lui un homme précieux dans la délicate mécanique du Café du Soleil, institution culturelle constituée dans et autour d'un café-restaurant, doublé d'un hôtel. Dans ce contexte, il s'agit de piloter un lieu de concerts (jazz, musique classique, musiques actuelles et chanson), une galerie d'art et des animations culturelles programmées par huit groupes de bénévoles.

Des montres pour aveugles

Mais revenons-en en arrière. C'est peut-être parce qu'il n'avait pas encore trouvé sa voie que Thomas Loosli était devenu chef d'entreprise. Tenté par le théâtre,

groupes. Ce n'est donc pas pour faire comme papa qu'il prit la tête d'Auguste Reymond SA en 1989. Marqué par la crise horlogère des années 70, son père, qui avait acquis une petite entreprise (Nitella), après le décès de son patron, le dissuadait de se lancer dans cet univers incertain. Malgré l'avertissement, le jeune homme fit ce choix improbable. «J'ai souvent relevé des défis, dit-il, j'aime me lancer dans des choses nouvelles.» C'est un trait de caractère de ce personnage aux talents multiples.

Fou de jazz

Alors que son père continue à diriger Nitella, Thomas Loosli décide de relancer la marque Auguste Reymond et de lui redonner son lustre d'antan. Son père fabriquait des montres à quartz, lui pense déjà, en 1989, à revenir à la montre mécanique. Pendant ses études de lettres, il dessinait des modèles pour son père. Le jeune patron crée rapidement de nouvelles collections inspirées de l'histoire du jazz, une autre passion, et poursuit la production de montres tactiles pour aveugles, la spécialité maison. Thomas Loosli a veillé à inscrire son entreprise dans une continuité historique, avec ténacité, loin de toute démesure. Ce patron était aussi philosophiquement hors normes: «Je m'étais fixé comme ligne de conduite de ne pas croître et de demeurer une PME comptant une dizaine de collaborateurs. J'ai refusé des contrats pour ne pas grandir.»

Qu'est-ce qui a incité Thomas Loosli à faire table rase?





Peu à peu, j'ai éprouvé le sentiment de parvenir à la fin d'un cycle.» Thomas Loosli

une quelconque symbolique. D'ailleurs, il l'était déjà en 1989, lorsqu'il prenait les rênes de la le dessin, la photographie et la musique, il jouait de la guitare et donnait de la voix dans plusieurs

vé sa montre

Loosli a tourné le dos à son passé de manager pour devenir, à la cinquantaine, Montagnes. Deux ans après ce changement de cap radical, il jure n'avoir aucun regret.



Malgré un agenda surchargé, Thomas Loosli a pris le temps de poser devant une œuvre de Christiane Dubois exposée au Café du Soleil.

Divers facteurs ont conjugué leurs effets. Même si sa société n'en a pas été très affectée, la crise de 2008 a joué un rôle, comme l'émergence d'une pensée hypercapitaliste peu compatible avec sa sensibilité d'entrepreneur. «Le climat s'est alourdi, relève-t-il, et à cette époque des collaborateurs sont parvenus à l'âge de la retraite, à quoi s'est ajouté le décès de mon père. Peu à peu, j'ai éprouvé le sentiment de parvenir à la fin d'un cycle». Ce brusque changement de cap professionnel résonne aussi dans sa vie privée. Divorcé, il partage

depuis trois ans sa vie avec Marie-Jeanne Liengme, fondatrice et directrice de Cours de Miracles, institution jurassienne de formation, de création et d'animation théâtrale.

Avant de s'éclipser, Thomas Loosli a pris le temps de trouver un repreneur désireux de continuer l'activité de l'entreprise et a assuré la transition. Puis il réapparaît au Soleil et en présentateur-journaliste à la TV régionale biennoise *Telebielingue* (en fait depuis 2004 déjà). Il est toujours présent dans plusieurs formations (guitariste, chanteur

et compositeur interprète). On l'a même vu en comédien dans le rôle d'un tueur à gages dans le premier long métrage du cinéaste biennois Laurent Wyss, Laissez mourir les chiens. Sur un plan plus personnel, cet homme aux visages multiples considère que ses coups d'audace professionnels représentent peu de chose à côté du «plus grand défi» de son existence: s'occuper souvent de son fils de 19 ans souffrant d'un handicap mental. Et là, pour qui le connaît, Thomas Loosli révèle des trésors de patience et de tendresse. Jean-Bernard Vuillème



ET VOUS?

Peut-être avez-vous aussi profité de votre retraite pour vous lancer un défi?

Si vous souhaitez qu'on en parle, contacteznous par écrit à defis@ generations-plus.ch, ou Générations Plus, r. des Fontenailles 16, 1007 Lausanne.